



Association Festival des Chanteurs de Rue et de la Foire Saint-Martin 22800 – Quintin

INVITATION EXPOSANT FOIRE SAINT-MARTIN

FESTIVAL DES CHANTEURS DE RUE ET FOIRE SAINT-MARTIN
Les 6 et 7 NOVEMBRE 2021 de 10 h à 18 h. Edition Spéciale !

Le 6 sept 2021

Cher Artisans et revendeurs, Producteurs et camelots,

Issue du Moyen Age et abandonnée dans les années 20, la FOIRE de la SAINT-MARTIN a été réinscrite, en 1993, au calendrier des festivités de QUINTIN, ce, le jour du traditionnel marché, au début de novembre. La réussite a été tout de suite au rendez-vous. La création, en 1994, du 1^{er} FESTIVAL des CHANTEURS de RUE a donné une dimension supérieure, nationale, à cet évènement.

La 28^e édition de la Foire Saint-Martin aura lieu les sam. 6 et dim. 7 novembre 2021

Souhaitant regrouper dans le cadre d'une foire, des commerçants, des artisans créateurs et des producteurs régionaux, nous sommes heureux de vous inviter à participer à notre manifestation qui se déroulera sur deux jours, sans interruption de 10 heures à 18 heures.

- ✓ **Présence continue obligatoire sur les deux jours. Installation dans les rues du Centre Ville.**
Un chèque de caution, de 3 fois le montant de votre emplacement, vous sera demandé à votre inscription. Il vous sera restitué le dimanche, à partir de 17 heures ou encaissé si nous constatons votre absence sur l'un des deux jours.
- ✓ **Tarif : 8 € le mètre linéaire NU, Non Couvert**
- ✓ **Obligation : copie Carte Registre du Commerce, ou artisans, pièce d'identité et attestation d'assurance (RC).**



**Ci-joint feuille d'inscription à renvoyer Terme de rigueur : le 10 octobre 2021
Passé cette date, les inscriptions ne seront plus prises en compte**

Le nombre de places étant limité, les réservations seront prises dans l'ordre d'arrivée des réponses.

Dans cette attente, nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Cécile ALLENO
Présidente

Valérie CHASTEL
Coordinatrice

P.J. : 1 engagement à remplir et à signer dans les délais.

En 2019, 15 000 visiteurs /

Médias : Télévisions - Radios – Presses régionales et nationales...

----- ENGAGEMENT -----

S'engage à participer à la FOIRE SAINT-MARTIN,
Les samedi 6 et dimanche 7 novembre 2021
(les deux jours obligatoirement)

Mme, M. :

ADRESSE :

.....

☎ E-mail :

RAISON SOCIALE :

✓ N° registre des Métiers ou du Commerce ou Kbis – **Joindre photocopie**

.....

✓ Attestation Assurance (RC) – **Joindre photocopie**

.....

Produits vendus :

Artisan, Créateur OUI NON Commerçant OUI NON

Nbre de mètres linéaires :

Soit 8 € X ml = €. (NU, non couvert) Prof. max. 2.50 M

Soit au total : = €.

+ Chèque de caution (3 fois le montant total de votre emplacement) = €

2 Chèques à libeller à l'ordre du trésor Public.

Date et signature :

N.B. : Stationnement camion non autorisé sur emplacement. Electricité non fourni.

En cas de désistement après le 20 octobre 2021, seul le chèque de caution vous sera restitué.



ENGAGEMENT à retourner pour le 10 octobre 2020, terme de rigueur à l'adresse ci-dessous, accompagné du règlement, du chèque de caution et des photocopies des documents demandés ci-dessus.

Attention ! Respectez bien la date limite du 10 octobre. Passée cette date, aucune inscription ne pourra être enregistrée.

Votre emplacement vous sera transmis ainsi que votre laissez-passer, 1 semaine avant la Foire.